

taxer les ultra-riches, c'est pour quand ?

Les pays européens, alors que nous sommes à quelques semaines des élections au parlement européen, doivent faire face à de multiples défis : financement des dépenses de santé, des retraites, de la dépendance, éducation, recherche, industrie, transition énergétique pour laquelle, les États-Unis ont lancé un plan de 369 milliards \$ (Inflation Reduction Act), pendant que la Chine subventionne sans compter son économie " de marché ".

Alors que faire ?

Baisser les dépenses ?

La doxa du gouvernement. Mais sans jamais nous dire lesquelles : moins d'enseignants, de personnels soignants, de policiers ? ... Bloquer les rémunérations dans la fonction publique ? Quand nombre de ces professions ont des rémunérations inférieures à celles de pays voisins. Exemple : il y a 40 ans le salaire d'un enseignant débutant était de 2 SMIC. Aujourd'hui il est de 1,2 SMIC.

Annuler 10 milliards € de crédits en 2024 correspond à des mesurètes, certes affectantes (Prim Renov, enseignement supérieur, emploi, culture, ...), mais cosmétiques face à l'ampleur des sujets que sont le déficit budgétaire (154 milliards en 2023) et la dette publique (3.100 milliards à ce jour et 300 milliards de besoin de financement en 2024).

Et quand bien même on ne saurait accepter le discours libéral sur la dette publique il va bien falloir un jour traiter ce sujet. La dette augmente et continuera d'augmenter, les déficits s'accumulant au fil des années.

Augmenter les recettes ?

Pour le gouvernement c'est un non catégorique.

Nous venons de vivre 10 années de baisses d'impôts : CICE, suppression de l'ISF, de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation, de la redevance audiovisuelle, baisse de la CVAE, etc.... l'ensemble dépassant une perte annuelle récurrente de recettes supérieure à 100 milliards €.

Et si on taxait une partie de la population, celle qui paie le moins d'impôts ! Celle qui paie moins ? Donc les plus pauvres ! ? Eh non ! La partie de la population qui paie le moins d'impôts, ce sont les ultra-riches !

Avec en toile de fond les inégalités : sur la période 2009 – 2023 les 50 % des Européens les moins aisés ont détenu 4,8 % de la richesse nette (actifs – dettes) quand les 5 % les plus riches en détiennent 43,1 %. Écart abyssal.

Les logiques libérales ont conduit à une baisse régulière des taux d'imposition des tranches marginales des revenus les plus élevés, mais aussi des bénéfices des sociétés. Et plus aucun État européen ne taxe le patrimoine ou la fortune.

Résultat, en France, le taux d'imposition sur le revenu des 0,1% les plus riches est de 46 %, mais n'est plus que de 26 % pour les 0,0002 %, c'est-à-dire les 75 foyers du sommet. Parce que le patrimoine de ces ultra-riches est constitué en grande partie de dividendes non distribués.

L'écart de taxation des revenus du capital par rapport aux revenus du travail est de 12 % au sein de l'OCDE (9,5 % en France).

Et l'on parle là des seuls revenus. Les travaux de Gabriel Zucman (économiste français, enseignant à la London School of Economics, Berkeley, Normale Sup) ont montré, en 2023, que le taux effectif d'imposition des 370 foyers fiscaux français les plus riches n'était que de 2 % si on prend en compte tous leurs revenus économiques, en grande partie du patrimoine financier. Oui les ultra-riches sont bien moins taxés en France que les classes moyennes.

« Il est temps de taxer les milliardaires » pouvait-on lire à la une du Financial Times le 8 février dernier !

G. Zucman : « Les impôts sur la fortune ont disparu partout,

parce qu'ils fonctionnaient mal, les ultra-riches en étant exonérés pour l'essentiel de leur patrimoine, notamment les biens professionnels. L'Europe n'a rien fait pour lutter contre la concurrence fiscale ni contre l'évasion et la fraude fiscales ».

Il est paradoxal de voir aujourd'hui des très riches réclamer de payer plus d'impôts sur la fortune. Ce mouvement (Patriotic Millionaires) a vu le jour en 2010 aux États-Unis (si, si !) et s'est étendu au Royaume-Uni et à l'UE. Ils ont même mené une action lors du dernier Forum de Davos ! Ce mouvement a été rejoint par OXFAM et " Millionaires for Humanity " et tous militent pour l'instauration d'une taxe de 1 % sur la richesse avec comme slogan " Proud to pay more " (Fiers de payer plus). L'idée fait son chemin.

Et G. Zucman de constater que l'impôt est régressif au sommet, et non pas progressif. « Le système fiscal idéal consisterait en un impôt progressif sur les revenus, un impôt sur les successions et, pour palier les défaillances du premier, un impôt sur les très grandes fortunes. On a donc besoin d'un impôt sur la fortune européen pour des raisons d'équité et de justice fiscales élémentaires ».

Combien cela pourrait-il rapporter ?

Le rapport " Global Tax Evasion Report " indique qu'un impôt de 2 % sur la fortune des 500 milliardaires européens rapporterait 40 milliards d'euros. Mais en élargissant la base à quelques dizaines ou centaines de millions € de fortune on atteindrait une recette fiscale, à l'échelle de l'Europe d'au moins 1 % de son PIB soit 160 milliards €.

Et à ceux qui imagineraient les très grands fortunés fuir, G. Zucman précise : « Les études disponibles, pour une taxation de l'ordre de 2 à 4 %, ne suggèrent pas que cela modifie fondamentalement les flux d'épargne et d'investissement ».

Ce qui les obligerait à aller bien plus loin, la richesse dissimulée dans les paradis fiscaux représentant désormais 3 % du PIB mondial contre 9 % au début des années 2000, résultat de la mise en place de l'échange automatique d'informations fiscales entre une centaine de pays. Comme quoi avec un peu de volontarisme politique ...

G. Zucman a présenté au G20 une étude sur le besoin et la faisabilité d'un tel impôt. L'OCDE y travaille et même Joe BIDEN veut faire de ce sujet une pierre angulaire du débat de sa campagne.

En attendant ces espoirs (... ?) on peut à notre échelle rejoindre les mobilisations en cours :

- **attac** (au niveau européen), retrouve sa raison d'existence (Taxe Tobin) avec 3 objectifs :

- Une taxe européenne sur les transactions financières
- Un impôt européen sur les grandes fortunes
- Une imposition plancher sur les bénéfices consolidés des multinationales

Pour signer la pétition et interpeller les candidat(e)s aux élections européennes, sur le site **attac** France

- Initiative Citoyenne Européenne, à l'initiative d'Aurore Lalucq (députée européenne) et de Paul Magnette (PS belge, Bourgmestre de Charleroi).

L'action " Taxer la grande fortune pour financer la transition écologique et sociale " a été validée par la Commission Européenne. Pour avancer, elle doit maintenant recueillir un million de signatures dans au moins 7 pays de l'UE avant le 9 octobre 2024. Ce qui obligera la Commission à répondre à cette interpellation citoyenne.

https://citizens-initiative.europa.eu/_fr

